ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

DU 11 SEPTEMBRE 2019, à Vienne

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 06 août 2019

Etaient présents :

Représentants de Rives Nature (soit 36 votants) :

- **Collège 1** : Gérard BANCHET (SMRR), Philippe DELAPLACETTE (SMRR, CC Porte de DrômArdèche), Jean-Louis DELAY (SMRR), Christophe DELORD (Annonay Rhône Agglo), Philippe GENTY (CC Entre Bièvre et Rhône), Pascal GERIN (Vienne Condrieu Agglomération), Thierry KOVACS (SMRR), Axel MONTEYREMARD (CC Entre Bièvre et Rhône), Marielle MOREL (SMRR), Isidore POLO (Vienne Condrieu Agglomération), Luc SATRE (CC Entre Bièvre et Rhône), Michel THOMMES (Vienne Condrieu Agglomération), Gilles VIAL (SMRR), Charles ZILLIOX (SMRR).
- **Collège 2** : Michèle PEREZ (PNR Pilat)
- **Collège 3** : Michèle CEDRIN (Région Auvergne Rhône-Alpes), Robert DURANTON (Conseil Départemental de l'Isère)
- **Collège 4** : Lucile CHEDORGE (Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône)
- **Collège 5** : Vincent BREUZARD (Milles Nature), Hadrien DESCORMES (Delmonico Dorel), Guillaume LAPORTE (EDF – DPN – CNPE de Saint-Alban/Saint-Maurice l'Exil), Yves LOPEZ (CNR), Jean-Louis MICHELOT (Ecosphère), Marie-Laure REYPE-ALLAROUSSE (SNCF Réseau)
- **Collège 6** : Jean-Yves CHETAILLE (CEN Rhône-Alpes), Clotilde DARCHE (Le Colibri), Christophe DARPHEUIL (Naturama), Denis DELOCHE (FNE AURA), Régis FAYOT (Fédération régionale des Chasseurs Auvergne Rhône-Alpes), Rémy FRANCOIS (Nature en Mont Pilat), Louis GRANIER (LPO Auvergne Rhône-Alpes), Denis MAZARD (CEN Isère), Paul MONIN (CONIB), Alain LAGARDE (ARPARA), Denis SOMMAIN (Nature Vivante)

Autres participants invités : Angéline APPRIEUX (Mairie de Primarette), Nicolas BEILLON (Chambre d'Agriculture de l'Ardèche), Sandra BERNON (EDF – DPN – CNPE de Saint-Alban/Saint-Maurice l'Exil), Emmanuelle BERTHOMIER (Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône), Claude BOSIO (Mairie de Chasse-sur-Rhône), Serge BOURSON (Mairie Chanas), Delphine BRUN (DDT69), Charlotte CARON (CPIE des Monts du Pilat), Sandrine CHAMPIN (SM ZIP Inspira), Vivien CHARTENDRAULT (LPO Auvergne Rhône-Alpes), Alain CLERC (Mairie de Septème), Daniel CORTES (CC Entre Bièvre et Rhône), Virginie DEGUINES (CC Porte de DrômArdèche), Loïc DOLAT (CC Pilat Rhodanien), Isabelle FONTVIEILLE (Vienne Condrieu Agglomération), Karine FOREST (Région AURA), Rémy FRANCOIS (Nature en Mont Pilat), Sandrine GARDET (PNR Pilat), Didier GAYARD (DDT42), Antoine GRAIN (CEN Isère), Marie-Pierre JAUD-SONNERAT (Mairie de Saint-Romain en Gal), Tanguy JESTIN (Département de l'Isère), Patrick LARGERON (Mairie d'Annonay), Cédric LE JEUNE (SMRR), Caroline LEROYER (Département de l'Isère), Claude LHERMET (Mairie de SONNAY), Nelly LIOGIER (SMRR), Emmanuel MANDON (Région Auvergne Rhône-Alpes), Paul MARSON (Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône), Jocelyne MARTELLET (Annonay Rhône Agglo), Gaëlle MASSON (SMRR), Martine MAZOYER (CC Pilat Rhodanien), Julien MESTRALLET (DREAL), Florence NICOLAS (Vienne Condrieu Agglomération), Marc OURNAC (DDT 38), Arnaud PIEL (AFB), Anne PISOT (Consortium Consultants), Bernard PONT (CEN Isère), Pauline ROHNER (SMRR), Gabriel ROUDON (CC Pilat Rhodanien), Nicolas SOUVIGNET (AMO SMRR), Sophie THOMINE (Département de la Drôme), Anne-Laure TRIOLET (Vienne Condrieu Agglomération).

Etaient excusés :

- **Collège 1** : Francis CHARVET (SMRR), Michel DEVRIEUX (CC Pilat Rhodanien), André FERRAND (SMRR, CC Val d'Ay), Thibaut LAMOTTE (SMRR, CC Porte de DrômArdèche), René SABATIER (Annonay Rhône Agglo), Denis SAUZE (SMRR), Thomas TOULARASTEL (SMRR)
- **Collège 4** : Patricia ROCHE (Chambre d'Agriculture de l'Ardèche)

Rapporteur : Charles ZILLIOX

Ordre du jour :

1 – Vote des Statuts de Rives Nature

2 – Election du Conseil d'Administration

---

1 – Vote des Statuts de Rives Nature

Le projet de Statuts a été transmis aux représentants de Rives Nature avec la convocation à l'Assemblée Générale constitutive. Il a fait l'objet de nombreux échanges avec les membres fondateurs, en amont de l'Assemblée Générale. Charles Zilliox et Cédric Le Jeune en rappellent les points clés : composition, gouvernance, ….

Des évolutions mineures du projet de Statuts sont proposées et distribuées en séance :

- Article 6 – Membres fondateurs
  - Ajout de l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes en tant que membre fondateur

- A l'article 9 – Composition de l'Assemblée Générale
  - Le collège 4 « Autres collectivités » représentant 5% des votes en Assemblée Générale devient le collège 4 « Autres établissements (syndicats, organismes interprofessionnels, …) » représentant 10% des votes en Assemblée Générale ;
  - Le collège 5 « Entreprises et chambres consulaires » représentant 5% des votes en Assemblée Générale devient le collège 5 « Entreprises » représentant 5% des votes en Assemblée Générale.

- A l'article 11 – Composition du Conseil d'Administration
  En cohérence avec les modifications proposées à l'article 9 :
  - Le collège 4 passe de 2 à 3 représentants ;
  - Le collège 5 passe de 3 à 2 représentants dont un représentant pour une entreprise de plus de 250 ETP et un représentant pour une entreprise de moins de 250 ETP.

Les Statuts modifiés sont votés à l'unanimité.

Conformément aux Statuts de l'association, ils seront adressés à l'ensemble des membres de Rives Nature sous un délai de 30 jours.

2 – Election du Conseil d'Administration

Il est procédé à l'élection du Conseil d'Administration par collège.

Pour le collège 1 « EPCI et Syndicat mixte des Rives du Rhône », les Statuts prévoient 16 représentants selon la répartition suivante : 8 représentants pour le SMRR, 2 représentants pour Vienne Condrieu Agglomération, 2 représentants pour la CC Entre Bièvre et Rhône, et 1 représentant pour chacun des EPCI suivants : CC Pilat Rhodanien, Annonay Rhône Agglo, CC Val d'Ay, CC Porte de DrômArdèche.

Les candidats sont :
- Syndicat Mixte des Rives du Rhône : Philippe DELAPLACETTE, Thierry KOVACS, Marielle MOREL, Gilles VIAL, Charles ZILLIOX, Denis SAUZE, Thomas TOULARASTEL, André FERRAND
- Communauté de Communes Porte de Drôme-Ardèche : Philippe DELAPLACETTE
- Vienne Condrieu Agglomération : Pascal GERIN, Michel THOMMES
- Communauté de Communes du Pilat Rhodanien : Michel DEVRIEUX
- Communauté de Communes du Val d'Ay : André FERRAND
- Annonay Rhône Agglo : Christophe DELORD
- Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône : Philippe GENTY, Luc SATRE

Ces 16 candidats sont élus représentants au Conseil d'Administration de Rives Nature, à l'unanimité.

Pour le collège 2 « Membres d'honneur », les Statuts prévoient 2 représentants.
Michèle PEREZ, Présidente du Parc Naturel Régional du Pilat, est candidate.
Michèle PEREZ est élue représentante au Conseil d'Administration de Rives Nature, à l'unanimité.

Pour le collège 3 « Collectivités territoriales (Région, Départements) », les Statuts prévoient 3 représentants :
Robert DURANTON, Vice-Président du Département de l'Isère, est candidat.
Robert DURANTON est élu représentant au Conseil d'Administration de Rives Nature, à l'unanimité.

Pour le collège 4 « Autres établissements (syndicats, organismes interprofessionnels, …) », les Statuts prévoient 3 représentants.
Les candidats sont :

- Patricia ROCHE, élue de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
- Lucile CHEDORGE, chargée de mission au Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône

Patricia ROCHE et Lucile CHEDORGE sont élues représentantes au Conseil d'Administration de Rives Nature, à l'unanimité.

Pour le collège 5 « Entreprises », les Statuts prévoient 2 représentants selon la répartition suivante : 1 représentant pour les entreprises de moins de 250 ETP, 1 représentant pour les entreprises de plus de 250 ETP.
Hadrien DESCORMES, responsable développement foncier à Delmonico Dorel, est candidat pour les entreprises de moins de 250 ETP.
Hadrien DESCORMES est élu représentant au Conseil d'Administration de Rives Nature, à l'unanimité.

Guillaume LAPORTE (EDF – DPN – CNPE de Saint-Alban/Saint-Maurice l'Exil) et Yves LOPEZ (CNR) sont candidats pour les entreprises de plus de 250 ETP. Ils sont invités à s'exprimer avant le vote.
6 représentants du collège 5 sont invités à voter à bulletin secret : 5 voix pour Yves LOPEZ, 1 voix pour Guillaume LAPORTE.
Yves LOPEZ est élu représentant au Conseil d'Administration de Rives Nature.

Pour le collège 6 « Fédérations, structure de gestion des milieux et associations de protection de la nature », les Statuts prévoient 3 représentants selon la répartition suivante : 1 représentant pour les fédérations, 1 représentant pour les conservatoires, 1 représentant pour les associations.

- Régis FAYOT (Fédération régionale des Chasseurs Auvergne Rhône-Alpes) est candidat pour les fédérations.
  Régis FAYOT est élu représentant au Conseil d'Administration de Rives Nature à l'unanimité.
- Denis MAZARD (CEN Isère) est candidat pour *les conservatoires.*
  Denis MAZARD est élu représentant au Conseil d'Administration de Rives Nature, à l'unanimité.
- Christophe DARPHEUIL (Naturama) et Denis SOMMAIN (Nature Vivante) sont candidats p*our les associations.* Ils sont invités à s'exprimer avant le vote.
  11 représentants du collège 6 sont invités à voter à bulletin secret : 1 vote blanc, 2 voix pour Christophe DARPHEUIL, 6 voix pour Denis SOMMAIN, 2 ne se sont pas exprimés.
  Denis SOMMAIN est élu représentant au Conseil d'Administration de Rives Nature.

Fait à Vienne, le 11 septembre 2019

Le Président — La Trésorière
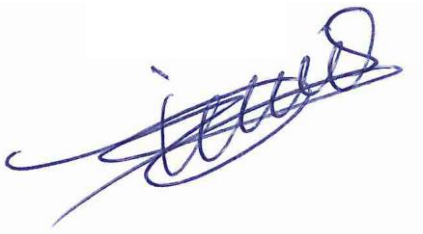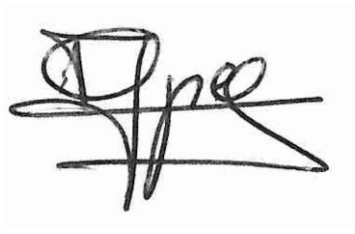
Charles ZILLIOX — Marielle MOREL